



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC) - 13 novembre 2008

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions du CNC ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse du CNC n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication-CNC

Canada NewsWire, 13 novembre 2008 - L'assurance-emploi: Postes Canada en fait mauvais usage

Selon l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), Postes Canada veut se servir du régime d'assurance-emploi du gouvernement pour réduire ses coûts. Le syndicat représente un groupe de 2 400 employées de Postes Canada.

Il ressort des dernières négociations que Postes Canada aimerait mettre en oeuvre un nouveau régime d'invalidité de courte durée, dont un élément majeur serait l'assurance-emploi (AE). Aux termes de ce régime lamentable, les employées qui s'absenteraient pour une période prolongée seraient contraintes de faire une demande d'assurance-emploi, même si elles avaient accumulé des centaines de jours de congé de maladie.

L'assurance-emploi sert à protéger les travailleuses et travailleurs qui sont mis à pied, particulièrement lorsque l'économie se porte mal comme à l'heure actuelle, a déclaré John Gordon, le président national de l'AFPC. "L'assurance-emploi ne sert pas à sortir du pétrin une entreprise profitable comme Postes Canada", a-t-il ajouté.

Le groupe visé par le nouveau régime est composé en majorité de femmes qui occupent des postes administratifs. Ce même groupe attend, depuis 25 ans, le règlement d'une plainte d'équité salariale.

Selon Gordon, Postes Canada aimerait que ce nouveau régime s'applique à tout son personnel. Et cela expliquerait qu'elle cherche à intimider ce petit groupe d'employées.

Il ajoute : "près de 90 % de nos membres ont voté massivement en faveur de la grève parce qu'ils n'aimaient pas ce régime. Or, comme l'employeur n'a pas manifestement pas l'intention d'y changer quoi que ce soit, l'AFPC a signifié aujourd'hui un avis de grève à Postes Canada.

Gordon s'est dit heureux d'obtenir l'appui du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Il a souligné que les membres de l'AFPC qui travaillent pour Postes Canada peuvent compter sur le soutien de leurs confrères et consoeurs partout au pays.

L'AFPC a déposé une plainte de pratique déloyale de travail contre Postes Canada. Elle l'accuse d'avoir diffusé de l'information erronée à l'ensemble de son personnel au sujet des négociations menées avec l'AFPC et d'avoir enfreint les dispositions du Code canadien du travail.

Dans ces messages trompeurs, l'employeur a déclaré que les changements apportés aux dispositions sur les congés de maladie et les congés pour obligations familiales entreraient en vigueur le 1er janvier 2010. Il omet toutefois de mentionner que les changements n'ont pas été négociés avec le syndicat. L'AFPC accuse aussi l'employeur de vouloir discréditer le syndicat en envoyant directement aux membres des messages contenant des propos erronés et trompeurs au sujet du déroulement des négociations.

Contact: Alain Cossette, Communications, AFPC, (613) 293-9210

La Voix de l'Est, 11 novembre 2008 - Investissements dans les infrastructures : Harper veut accélérer la cadence

Le premier ministre Stephen Harper s'est engagé hier à accélérer les investissements prévus par Ottawa dans les infrastructures comme mesure pour stimuler la croissance de l'économie canadienne alors que toute la planète affronte

une tempête financière.

M. Harper a pris cet engagement durant sa rencontre avec ses homologues provinciaux dans la capitale fédérale pour faire le point sur l'état de santé de l'économie dans les diverses régions du pays.

Une deuxième conférence des premiers ministres sur l'économie est prévue au début de janvier.

"Nous avons tous convenu que nous devrions faire en sorte que les investissements dans les infrastructures soient accélérés. Cela va soutenir l'activité économique en général. J'ai confiance que cela sera possible au cours de la prochaine année", a dit M. Harper en conférence de presse après la rencontre.

Les premiers ministres des provinces sont arrivés dans la capitale fédérale hier avec chacun une série de propositions visant à stimuler l'économie et à créer des emplois. Outre l'accélération des investissements dans les infrastructures, aucune décision importante n'a été prise durant cette rencontre.

Stephen Harper avait trois objectifs en tête en convoquant ses homologues à Ottawa faire le point sur la situation économique, discuter des dossiers où les deux ordres de gouvernement peuvent accroître leur collaboration, et consulter ses collègues avant de se rendre à la rencontre des leaders des pays membres du G20 samedi à Washington.

Fait rarissime, cette conférence s'est déroulée dans la plus grande harmonie, ce qui tranche nettement avec les précédentes rencontres au sommet des premiers ministres.

"La réunion des premiers ministres sur l'économie a été très fructueuse. En cette période d'instabilité économique mondiale, la collaboration et la stabilité au Canada sont d'une importance toute particulière. Le message que les Canadiens nous envoient en ce moment est clair. Ils veulent que tous les gouvernements travaillent ensemble dès maintenant", a dit M. Harper.

Il a toutefois clairement fait savoir après la rencontre que la marge de manoeuvre financière d'Ottawa était limitée maintenant et qu'il serait impossible de donner suite à toutes les demandes des provinces.

"J'ai indiqué que nous allons avoir un surplus cette année, mais pour les années à venir, nous avons une situation d'incertitude énorme. Je pense que la grande

majorité des provinces sont dans la même situation. Même si tout le monde a des demandes et des préférences de dépense, tout le monde comprend (...) que nous devons gérer l'argent prudemment", a dit M. Harper.

Demandes du Québec

Avant la rencontre, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a énuméré une panoplie de mesures que pourrait prendre Ottawa en ces temps d'incertitude économique.

Il a soutenu que le gouvernement Harper devrait mettre sur pied un nouveau programme d'aide à l'industrie forestière et au secteur manufacturier; modifier la Loi sur l'assurance-emploi afin de permettre à des chômeurs de continuer à recevoir des prestations s'ils suivent des cours de formation; soutenir davantage le marché de crédit au pays pour aider les entreprises à obtenir des prêts; conclure de nouveaux traités de libre-échange avec d'autres partenaires, notamment l'Union européenne. M. Charest a aussi plaidé pour la construction d'un train rapide dans le corridor reliant la ville de Québec à celle de Windsor.

TUAC Canada, 10 novembre 2008 - La « solution de l'A-E » pour la crise des régimes de retraite

Le président national des TUAC Canada estime que des cotisations et le surplus de la caisse d'assurance-emploi devraient être utilisés pour stabiliser les régimes de retraite

Wayne Hanley, le chef du plus grand syndicat du secteur privé au Canada, croit qu'une portion du surplus de la caisse d'assurance-emploi de 52 milliards de dollars devrait être utilisée immédiatement pour protéger les régimes de retraite des travailleurs abîmés par la transformation désastreuse de la crise du crédit.

« Les cotisations d'assurance-emploi payées par les travailleurs ont accumulé ce surplus et continuent à le faire », de dire Hanley, président national des TUAC Canada. « Alors utilisons ce surplus, ainsi qu'une portion des cotisations futures d'assurance-emploi pour aider aux régimes de retraite des travailleurs à traverser la crise financière et à améliorer la capitalisation de ces régimes. »

Même avant le début de la dégringolade actuelle du marché boursier, dans le premier trimestre de 2008 seulement, l'ensemble des actifs des régimes de retraite des travailleurs avaient érodé de plus de 100 milliards de dollars. Par conséquent,

plusieurs régimes ont été mis en péril, ou ont descendu en dessous du niveau d'actifs prescrit par les exigences réglementaires. Ceci pourrait résulter en une réduction des prestations auxquelles les retraités s'attendaient de recevoir, ou en un lourd fardeau pour les employeurs devant injecter des fonds afin de ramener les actifs des régimes de retraite aux niveaux requis, ou les deux.

« Sans mesure d'allègement quelconque, l'impact pour les employeurs et les travailleurs pourrait être catastrophique », explique Hanley. « Les cotisations d'assurance-emploi ont été versées pour leur fournir une sécurité du revenu, et les rentes de retraite constituent un revenu. Les milliards de dollars payés en trop par les travailleuses et travailleurs canadiens en cotisations d'assurance-emploi devraient faire partie d'un plan en vue d'assurer que ces régimes de retraite survivent jusqu'à ce que le marché boursier se rétablisse, et d'aider à parer aux insuffisances futures. »

La « solution de l'assurance-emploi » à la crise des régimes de retraite pourrait avoir deux volets - une partie du surplus de la caisse d'assurance-emploi pourrait être utilisée immédiatement pour renforcer l'ensemble des actifs des régimes sous-capitalisés, alors qu'une portion des cotisations d'assurance-emploi présentement versées au gouvernement par les travailleurs et les employeurs serait désormais réaffectée aux régimes de retraite des travailleurs.

« Il ne s'agit pas d'une réduction d'impôts ni d'une faveur », souligne Hanley, « et cela ne réduirait pas la responsabilité des employeurs et des employés de continuer leurs cotisations normales de retraite. En affectant une portion des cotisations d'assurance-emploi aux régimes sous-capitalisés, cela contribuerait grandement à rééquilibrer ces régimes, tout en assurant leur financement courant pour stabiliser et assurer la sécurité des régimes de retraite à employeur unique et à employeurs multiples dans l'avenir. »

« Bien que le marché boursier finira par se redresser éventuellement, la sécurité de retraite de millions de travailleurs canadiens a besoin d'attention maintenant », de dire Hanley. « La richesse de notre pays fut créée par les travailleurs. Leurs régimes de retraite doivent être protégés et le surplus de la caisse et les cotisations d'assurance-emploi peuvent jouer un rôle important à cette fin. »

Non seulement la solution de l'assurance-emploi protégerait-elle les retraités, elle protégerait aussi les travailleurs actuels en permettant aux entreprises de se servir de leur flux de trésorerie pour payer des salaires, chose qui ne serait peut-être pas possible si les employeurs sont obligés d'allouer des fonds pour étayer leur régime de retraite. »

La solution de l'assurance-emploi agirait également comme stimulant économique puisque les régimes de retraite réinvestiraient la liquidité additionnelle dans le marché des actions, des projets d'infrastructure et directement dans un nombre d'entreprises canadiennes », conclut Hanley. « L'assurance-emploi doit aussi continuer à fournir un soutien à la formation et au revenu des travailleurs sans emploi. En apportant une protection aux sans-emploi et à ceux qui travaillent et payent des cotisations, la solution de l'assurance-emploi pourrait s'avérer un choix décisif pour aider au Canada à passer à travers la crise actuelle. »